

produits agricoles, notamment le commerce des produits de base sur le court et le moyen terme (deux à trois ans). On pourrait lui demander de proposer des mesures précises et pratiques que les gouvernements mettraient en oeuvre en commun dans le cadre de leur structure législative et de leurs programmes en cours. Les travaux du groupe viendraient compléter l'action à plus long terme du GATT, mais il est clair qu'ils ne sauraient se substituer aux négociations. Dans notre esprit, les propositions formulées par le groupe pourraient contribuer à réduire les intolérables pressions qui s'exercent actuellement sur le commerce international des produits agricoles et renforcer la confiance des producteurs dans leur propre avenir.

Dans nos efforts pour promouvoir une libéralisation du système international, nous ne nous interdisons pas pour autant de mener des négociations bilatérales avec d'autres partenaires commerciaux. Loin de s'exclure, ces deux démarches se renforcent mutuellement. Conscient de la nécessité de maintenir et de renforcer notre accès aux marchés de notre plus important partenaire commercial, notre gouvernement a engagé des négociations avec les États-Unis. Si elles aboutissent à un accord, celui-ci générera la croissance, améliorera la productivité et entraînera une plus grande spécialisation au sein de l'économie canadienne. Et si nous parvenons à triompher des tendances protectionnistes aux États-Unis, nous aurons servi les intérêts de tous en ouvrant les marchés.

Les protocoles signés récemment entre l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay ont été conçus dans cette même intention, et dans le but de construire une entité économique régionale plus forte, qui soit en mesure de livrer concurrence en toute loyauté et à armes égales sur la scène internationale.

La libéralisation progressive du commerce mondial est aussi un élément important de la stratégie mise au point pour réduire le fardeau que constitue l'endettement international. C'est folie, certes, que de prêter d'une main de fortes sommes à un pays et de lui enlever de l'autre les moyens de se procurer les devises étrangères qui lui permettraient de rembourser sa dette, en érigeant des barrières protectionnistes ou en livrant une concurrence déloyale par l'octroi de subventions. Les pays industriels doivent résister à la tentation du protectionnisme et des subventions. Nous espérons que s'engagera au plus tôt la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, car celle-ci est essentielle à la réalisation de nos objectifs.